



IDEX Université de Toulouse

—

Compte rendu du GT 1 Compétences

20 décembre 2013

(cf. support d'animation du GT Compétences du 20 décembre 2013)

1. Participants

Noms et prénoms	Etablissement
DEBAECKER PHILIPPE	UTM
MINOVEZ Jean-Michel	UTM
HAEMMERLE OLIVIER	UTM - Excusé
MEUNIER Alexandre	UTM - Excusé
SIRE Bruno	UT1
CHICOYE Cécile	UT1
MASCALA Corinne	UT1 - Excusée
JAZOTTES Gérard	UT1 - Excusé
GAILLARD Irène	INP
JANKOVIK –CRATTON Odile	INP - Excusée
MASRI TALAL	INP - Excusé
GUINARD Béatrice	INP
SIMONIN Olivier	INP
MARQUIS Didier	INSA - Excusé
CHASSOT Christophe	INSA
BEGUE Marc	INSA - Excusé
MONTHUBERT Bertrand	UPS - Excusé
BONIN Brigitte	UPS - Excusée
SAYAH Amal	UPS
DELPOUX Christophe	UPS
PRADIN Brigitte	UPS
SALANOVA Jean	ISAE
THIVET Frédéric	ISAE - Excusé
FOURURE Olivier	ISAE - Excusé
ROQUES Sylvie	CNRS - Excusée
MAHDI Virginie	CNRS
BARELLI Armelle	INSERM - Excusée
MARIN Michèle	INRA

SAINT LAURENT Julien	IEP
PERBOST Gilles	ENAC
GUERRIN Pascal	CU-JFC
PINGAUD Hervé	CU-JFC
DARLES Christian	ENSAT - Excusé
DOLMIERE Danielle	Mines Albi
LE QUEAU Dominique	ONERA - Excusé
BARTHET Marie-France	UT
GROSCLAUDE Laurent	UT
BOUCHER Gilles	UT
AIMAR Pierre	UT
FARENC Christelle	UT

2. Ordre du jour

- Informations générales
- Présentation du travail réalisé par les Départements du PRES
- Suite de la démarche

Conclusion :

3. Introduction

- Plusieurs éléments ont été rappelés en début de séance :
 - o Le processus entre les GT Compétences et Gouvernance, ainsi que les délais pour les rendus des groupes ;
 - o Les objectifs de ces réunions : les informations nécessaires pour élaborer les statuts, la nécessité d'affiner les fonctions pour le contrat quinquennal de site ;
 - o Les axes stratégiques et la valeur ajoutée de la Fédération ;
 - o La nomenclature définissant le rôle de la COMUE sur les fonctions.

4. Présentation des grilles d'analyse sur le futur rôle de la COMUE – Synthèse des débats

Présentation des débats concernant le travail réalisé sur la Recherche :

- La Stratégie de recherche
 - La coordination de la stratégie de recherche existe déjà aujourd'hui et il est donc nécessaire de le faire apparaître sur le document. Il est fait remarquer que les pôles de recherche sont cités, mais qu'ils ne représentent que des moyens au service de la stratégie et non une fin en soi ;
 - Il est nécessaire de faire une distinction entre « la coordination de la stratégie de recherche » pour laquelle le PRES joue un rôle et « les pôles de recherche » sur lesquels le PRES ne fait rien ;
 - Concernant la création des pôles de recherche, plusieurs établissements se sont prononcés :
 - Pour UT1, il est nécessaire d'aller plus loin dans la définition de ce qu'ils peuvent apporter. UT1 s'interroge sur l'intérêt de créer de tels pôles : il existe déjà des structures comme la MSH, dont le fonctionnement pourrait être optimisé, afin de servir de lieu de coordination ;
 - Pour UPS, les pôles de recherche existent depuis longtemps au sein de l'établissement et leur intérêt est clair ;
 - Pour Champolion, les pôles seraient très structurants ;
 - Pour le Mirail, il n'existe pas de lieu adapté pour faire de la coordination sur l'interdisciplinaire. La nécessité d'un ou plusieurs pôles est évidente. Il faut bien évidemment en délimiter le périmètre et les rôles. Cette réflexion doit d'ailleurs s'étendre également à la formation.
 - En conclusion sur la coordination de la stratégie, il est demandé à Pierre Aimar, en lien avec son Département, de rédiger une note décrivant le rôle de la COMUE et des pôles. Ce sujet passe sous la responsabilité du GT Gouvernance.
 - La mise en place de tableau de bord de suivi de l'activité Recherche du site ne signifie pas que la COMUE va piloter la stratégie de recherche. Ces tableaux seront là pour faciliter le pilotage de la stratégie par chaque établissement.
- La Valorisation et le transfert :
 - Cette fonction devrait progressivement intégrer plus de membres de la COMUE ;
 - La définition de la fonction « Mise en commun au niveau de la SATT, hors champs stratégiques définis par les membres » est remplacée par « Mise en commun de la fonction valorisation et délégation au niveau de la SATT, hors champs stratégiques définis au préalable par les membres »
 - Pour information :
 - Si le Comité d'Investissement de la SATT décide de ne pas prendre en charge un projet de valorisation, ce projet est redirigé vers l'établissement. Ces modalités sont décrites dans les conventions passées entre la SATT et les établissements ;

- Les champs stratégiques qui ne concernent pas la SATT peuvent être des contrats cadres signés dans le passé entre des grands organismes et une entreprise ou des sujets sur lesquels FIST a la responsabilité de la valorisation ;
 - le Bureau Valorisation est un organe politique assurant la coordination stratégique, mais il n'existe pas de service valorisation au sein du PRES. Le personnel est dans la SATT.
 - L'ensemble des participants valide les éléments présentés.
- La gestion des équipements scientifiques et numériques
 - La gestion des équipements au niveau de la COMUE ne s'applique pas forcément à tous les équipements du site (en particulier sur les équipements ne concernant qu'un laboratoire ou une équipe). Cependant, le niveau de la COMUE peut être intéressant, en particulier lors d'exercice comme le CPER et l'IDEX ;
 - En fait, il s'agit plus d'un pilotage stratégique des équipements, que de gestion à proprement parler. Ce pilotage concerne les équipements réellement inter établissements. Pour les autres, il pourrait être envisagé que la COMUE donne un label sur la base d'un règlement de fonctionnement (tarification, droit d'usage..).
 - L'ensemble des participants valide les éléments présentés.
- La gestion des écoles doctorales
 - Il est proposé de rattacher la gestion des écoles doctorales à la COMUE pour une cohérence de pratique et meilleure professionnalisation. Ce rattachement n'a pas d'impact sur leur périmètre et ne remet évidemment pas en question leur existence. Le sujet central est celui des secrétaires des écoles, mis à disposition de la COMUE, mais restant présent dans les établissements ;
 - Sur ce sujet, certains ont proposé une logique de subsidiarité : les écoles qui le souhaitent pourraient le faire et les autres restées au sein de leur établissement.
 - Plusieurs niveaux de partage et de pilotage sont donc possibles.
 - Ce sujet n'a pas été tranché.
- L'administration de la recherche
 - Cette fonction décrit en fait la notion d'ingénierie de projet. Actuellement, le montage de projets est réalisé par le porteur avec l'appui du laboratoire. Demain, la COMUE pourrait le mettre en réseau avec les bonnes personnes maîtrisant tel ou tel appel à projets. Cela permettrait également un meilleur reporting. L'objectif est de mutualiser des briques de compétences existantes et de mieux organiser leur mise en réseau ;
 - Cette fonction est tout particulièrement intéressante pour les petits établissements. Elle pourrait même être rémunérée.

- Cette fonction s'inscrit dans la logique de la cellule Europe et du fonds d'amorçage qui permettrait aux équipes de démarrer leur consortium et de payer les services de consultants spécialisés.
- Remarques générales :
 - L'UPS fait remarquer qu'ils sont engagés dans un processus budgétaire partagé avec le CNRS. Cette vision partagée est nécessaire à l'échelle des établissements pour optimiser le processus budgétaire d'un laboratoire inter tutelle ;
 - L'observatoire que l'on retrouve également dans les fonctions formation et international est une action nécessaire. Il serait intéressant également de redéfinir ou rappeler la manière dont les articles de recherche produits sur le site doivent être signés. Il existe encore une très grande hétérogénéité.

Présentation des débats concernant le travail réalisé sur la Formation :

- Stratégie de formation : Elle est explicitement indiquée dans la loi comme faisant partie des compétences de la COMUE. Les établissements continuent à porter les diplômes, sauf exception.
- Valorisation de l'offre de formation du site. Information et communication :
 - Pas de commentaire particulier sur cette fonction
- Soutien à l'insertion professionnelle :
 - Une action a été ajoutée : la création d'un observatoire régional de l'insertion professionnelle et des parcours étudiants
- Formation des enseignants à la pédagogie (SIUP)
 - Le signe = ne reflète pas l'effort qui pourrait être fait sur la formation des enseignants et l'innovation pédagogique. Le groupe de travail Formation s'est accordé pour dire que le SIUP doit accroître sa valeur ajoutée auprès des membres. Cela nécessitera de construire un vrai projet et d'obtenir des moyens supplémentaires en s'appuyant sur l'expérience de certaines écoles.
- Stratégie Numérique :
 - Pas de remarque particulière

- Equipements de formation
 - o Un premier travail serait déjà de lister l'existant pour avoir une meilleure vision des nombreux équipements, qui ne sont pas toujours visibles et partagés.
 - o Il serait également intéressant de proposer une stratégie commune sur la politique des équipements lourds en matière de formation, associée à un modèle économique.
 - o Enfin, certains participants ont demandé de bien préciser la notion de MOA sur cette fonction.

Présentation des débats concernant le travail réalisé sur la Vie Etudiante :

- Culture et soutien aux associations étudiantes :
 - o Pas de remarque particulière
- Sports
 - o Aujourd'hui, le SIUAPS ne gère plus d'équipements sportifs. Cependant, dans le cadre de l'Opération Campus, plusieurs équipements sportifs sont financés et seront sous maîtrise d'ouvrage du PRES/COMUE. D'autres équipements pourraient également passer sous MOA de la COMUE.
- Accueil et logement
 - o La future garantie de l'Etat ne concernera pas tous les étudiants. Il est donc nécessaire de garder le dispositif actuel en lien avec le conseil régional.
- Handicap :
 - o Pas de remarque particulière
- SIMPPS :
 - o Si la COMUE doit être MOA et MOE sur ce sujet, il est nécessaire d'étendre son action à l'ensemble des sites hors Toulouse, qui ne sont pas toujours au même niveau que certains sites de Toulouse.
- OVE :
 - o Les OVE ont la volonté de travailler ensemble, mais ils ne sentent pas légitime politiquement pour le faire. Il s'agit donc de réfléchir aux types d'enquêtes qui pourraient être menées en commun.
- Remarque générale :
 - o Les étudiants n'ont pas été associés à la réflexion sur la Vie étudiante. Si certains le souhaitent, ils ont la possibilité de passer par Clément Varenne, à travers l'animation du GT Etudiants et si possible pendant le mois de janvier.

5. Suite de la démarche

- La présentation des actions International et des fonctions supports sera faite à la prochaine réunion de janvier ;
- Les directeurs de département rédigent un texte pour préciser le rôle de la COMUE sur certaines actions ;
- Les tableaux de fonction seront corrigés et renvoyés aux participants.
- **Prochaine réunion : le 30 janvier à 14h.**